

Alès

Dangerosité de l'ancienne mine de Saint-Félix-de-Pallières

THIERRY DUBOURG

05/07/2011, 06 h 00



Le site est vaste avec plusieurs propriétaires dont un accueil de "travailleurs" et l'organisation de raves. (Photo ALEXIS BETHUNE)

Au premier abord, le lieu a l'air bien inoffensif. Presque bucolique entre les pins et la garrigue. Et pourtant la lecture du rapport Géodéris est sans équivoque sur la dangerosité de l'ancienne mine de Saint-Félix-de-Pallières, au-dessus d'Anduze. Arrêtée dans les années 70, l'exploitation de la mine laisse un lourd héritage.

Les conclusions, en 2004, de l'administration font état d'une très importante pollution. Sur la soixantaine de points contrôlés, les taux de métaux lourds sont bien au-delà des seuils tolérés. Arsenic (jusqu'à 10 fois la dose dangereuse), antimoine, cadmium, mercure, cuivre, plomb, thallium... La liste mortifère est longue.

Le problème c'est que les lieux sont facilement accessibles au public, non signalés et que, pour une partie, ce sont même des terrains privés accueillant du public, où se déroulent de nombreuses raves tout au long de l'année. Le site héberge également des camions dans lesquelles vivent des "travailleurs".

À proximité du site, un riverain, Johnny Bowie, ne cache pas son exaspération. Avec son épouse, il a acquis une petite maison pour une retraite paisible et se retrouve en plein cauchemar. "Depuis 3 ans, c'est la 37e rave party. Ils tirent même d'énormes feux d'artifice. La dernière fois, une des fusées a atterri dans un jardin voisin", explique le Gardois.

Qui, plus que le bruit dont il se dit prêt à s'accommoder, redoute la poussière des métaux lourds soulevée par les multiples activités sur ce site prisé des amateurs de quads ou de moto-cross, sans parler des raves parties. Une récente analyse qu'il a fait effectuer sur de la terre, dans le lit du ruisseau proche de sa maison et de la poussière dans un établi de jardin, est sans appel. Les résultats sont encore plus catastrophiques que ceux du rapport Géodéris. L'homme présente aussi les rapports alarmistes de scientifiques.

La sous-préfecture du Vigan rappelle, de son côté, que des travaux ont été réalisés dans les années 90, notamment sur le dépôt de résidus et sur un ancien puits. Et que de nouvelles réunions sont prévues pour "réactualiser les mesures de précaution et de limitation d'usage pour les propriétaires et les promeneurs". Les panneaux doivent ainsi être réinstallés. "La mise en œuvre d'une dépollution est acquise pour le site de Saint-Laurent-du-Minier. Dans le cas de Saint-Félix, une demande est en cours", précise la sous-préfète, Fabienne Ellul.

Quant aux raves parties, la représentante de l'Etat se déclare impuissante. "Ce ne sont pas des raves mais des fêtes sur un terrain privé. Nous n'avons pas les moyens juridiques de l'interdire. Nous avons signifié au propriétaire des préconisations en matière de sécurité. Nous avons attiré son attention sur les risques que présente le site et sur cette activité qui peut les aggraver", explique Fabienne Ellul.

Même son de cloche du maire de Saint-Félix-de-Pallières qui s'avoue "coincé". Sans solution "malgré les nombreux courriers envoyés à l'administration. Le problème récurrent, c'est qu'une personne est installée en groupement foncier agricole (GFA). Mais il cultive surtout les raves parties", ironise Gérard Rossignol. "La commune n'a pas les moyens de mettre des panneaux de partout et de clôturer le site. La fête votive à Saint-Félix est familiale, sans la moindre bagarre. On n'a pas droit au pastis et il faut fermer à 1 heure du matin. Alors que sur la mine, la fête dure trois jours de longue." Une mairie qui milite désormais pour l'achat des terrains afin d'interdire le site. "Mais la commune a peu de moyens", prévient l' élu.

Ces raves parties peuvent prendre des allures plutôt éloignées d'une soirée privée. Sur internet, deux vidéos (<http://www.youtube.com/watch?v=7JquzdzyBLM>) montrent les spectacles d'août 2010 dénommés Funky Freaky Festival.

Une dizaine de groupes prévus, quatre DJ, des stands, des spectacles, notamment pyrotechniques, avec lance-flammes, y compris sur des voitures, la destruction par le feu d'une caravane, avec la prestation du groupe MadMaxx Show... Le tout à 100 m de la bute de l'ancien terril, dont le rapport Géodéris préconisait l'interdiction à toute circulation. Une fête qui doit se renouveler en août. "Nous n'avons rien constaté de tel sur le terrain", affirme pour sa part la sous-préfecture du Vigan.

Une observation que Johnny Bowie ne partagent pas même s'il appelle de ses vœux la discussion entre toutes les parties.